

Appel à candidature à un poste de technicien (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Auvergne-Rhône-Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier dans le département de la Drôme (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent. Fourchette : entre 28 507K€ et 40 428 K€
<u>Résidence administrative :</u>	Bourg les Valence (26)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} novembre 2022

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 à 75 agents. Particulièrement dynamique et couvrant des thématiques très variées compte tenu des contextes climatiques et humains allant du méditerranéen à la haute montagne, nos priorités d'actions sont les Documents de Gestion Durables (DGD), l'adaptation au changement climatique, le regroupement de gestion et la desserte.

Description du poste

Sous l'autorité de l'ingénieur responsable Drôme Ardèche, le technicien aura les missions suivantes sur le département de la Drôme :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction des Plans Simples de Gestion et des demandes de coupes sur l'ensemble du département.
- Vulgarisation de la gestion forestière, d'opérations de regroupement et de desserte.



- Relations avec les Groupements, Associations,..., les organisations professionnelles et les élus locaux et avec le PNR du Vercors, notamment dans le cadre de la convention de partenariat CRPF/PNR
- Elaboration et mise en œuvre de projets de développement forestier
- Suivi des placettes de référence et essais sylvicoles
- Mission de correspondant-observateur dans le cadre du Département Santé des Forêts
- Animation de projet de desserte et de mobilisation de bois
- Amélioration du foncier forestier
- Participation à l'organisation de la filière bois local.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière.
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.
- Expérience de plus de 10 années du développement en forêt privée

Compétences et qualités requises

- Sens de l'organisation et rigueur, autonomie et esprit d'initiative
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe
- Maîtrise des outils informatiques SIG et courants.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Anne-Laure Soleilhavoup, directrice au 07 63 09 63 63 ou anne-laure.soleilhavoup@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 30 septembre** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Mme la Directrice du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes
Maison de la forêt et du bois – Site de Marmilhat
10 allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES

et par mail à : auvergnerhonealpes@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 5 octobre 2022, dans les locaux du CNPF à Bourg les Valence (26).